

19 juin 2016

L'urbanisme au cœur des débats

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Christian Perrin, maire. Un conseil où il a beaucoup été question d'urbanisme.

Au cours des dernières séances du conseil, les élus ont à plusieurs reprises déjà, débattu du projet de nouveau quartier en cœur de village présenté par le maire, un projet qui prévoit des logements locatifs pour les jeunes, les anciens, des maisons individuelles, une maison médicale. Dans la perspective de la mise en œuvre de cette opération, une modification du Plan Local d'Urbanisme est nécessaire. Les élus ont statué en faveur du principe de reclassement de certaines zones d'urbanisation future. La modification du PLU sera aussi l'occasion d'un toilettage de certaines dispositions réglementaires par trop contraignantes.

Le maire a rendu compte de la commercialisation des parcelles communales du lotissement de Gras. Un terrain est vendu, les trois autres font l'objet de promesses de vente. Les constructions des premières maisons sur les parcelles privatives ont démarré. Le maire a sollicité la réunion de la commission des travaux pour étudier notamment les questions de circulation et de sécurité.

Le maire a indiqué vouloir reprendre attache avec tous les services compétents, de l'Etat (Agence Française pour la Biodiversité, police de l'eau), du Conseil Général, de l'Agence de l'Eau pour étudier et trouver une solution aux problèmes générés par les défauts d'écoulement dans le fossé d'Avancy.

Christian Perrin a annoncé que la commune allait percevoir de l'Etat une subvention – DETR Dotation d'équipement des territoires ruraux - équivalant à 40% du montant des travaux HT pour la réfection de la toiture de l'église.

Le conseil a enfin décidé d'octroyer un complément de subvention à l'AS Sainte-Barbe. Claude Spitz, adjoint en charge des ouvriers communaux, a indiqué que les travaux de désherbage et engazonnement du terrain de football avaient été réengagés. Pour faire bonne mesure, la commune a investi dans un nouveau système d'arrosage.

Le conseil se réunira encore une dernière fois avant les congés d'été. Ce sera le 30 juin pour désigner les délégués titulaires et suppléants au sein du collège électoral en vue de l'élection des sénateurs dans le département de la Moselle.